Communiqué de presse

Fos-sur-Mer, le 15 mai 2025

FOS-SUR-MER VA HISSER SON 30è PAVILLON BLEU

Une politique volontariste qui porte ses fruits

Ce jeudi 15 mai, le palmarès du Pavillon bleu 2025 a été dévoilé. Pour la 30e fois dans l'histoire fosséenne, notre commune a été récompensée pour ses actions en faveur du littoral.

L'obtention du Pavillon bleu des plages et du port est le reflet d'un engagement constant et sans faille ainsi que de la politique volontariste menée par la municipalité afin de garantir une eau de baignade excellente et des équipements du port modernes et respectueux de l'environnement. Cette labélisation est une fierté pour l'ensemble de la population de montrer qu'à côté de l'image industrielle, la ville est aussi reconnue pour la qualité de ses eaux de baignade et du port de plaisance.

Le Pavillon bleu sera officiellement hissé samedi 14 juin par René Raimondi, maire de Fos-sur-Mer, et Jean-Yves Duboc, conseiller municipal délégué au Port de plaisance, à 12h, dans le cadre du Rendez-vous des marins. Une grande journée de fête, dédiée à la mer, organisée sur le port.

Le site bénéficie aussi depuis plusieurs années de la certification Port propre. Cette distinction confirme la bonne gestion environnementale de cet équipement, grâce à des aménagements et services appropriés comme un point propre, la collecte des eaux usées ou encore des bornes de tri sélectif. De plus, depuis 2020, une nouvelle démarche de développement durable est initiée afin de recycler les filets des pêcheurs.

Ces récompenses sont le résultat de la mobilisation sans faille des services municipaux et notamment des agents du port qui travaillent 365 jours par an, 24h/24. C'est aussi le fruit des efforts des plaisanciers et des associations, parties prenantes de cette distinction. Elles prouvent aussi que les actions conduites depuis plusieurs années par la municipalité portent leurs fruits, avec l'engagement de poursuivre cette dynamique en matière de développement durable et embellissement du cadre de vie. Ces différents labels démontrent la capacité de notre ville et de ses différents acteurs à relever des défis.

Le label Tourisme et handicap récompense, de son côté, les aménagements pour l'accueil des personnes en situation de handicap, grâce notamment à un personnel d'encadrement qualifié, et des équipements adaptés. Ils permettent aux personnes handicapées de profiter pleinement des agréments de la baignade.

Contact : Daniel Cismondo - 06 73 35 18 71